



Compte rendu du Conseil Municipal du 02 juillet 2020 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT

Le 02 JUILLET à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, rue Paul Claudel, à huis clos sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY et Sylvie MAUTALENT,
Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoint.

Mesdames : ALLAL Safia, BRESON Martine, DUVAL Marie-Pierre,

GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, NIVAL Anita,

Messieurs : BAUDOIN Gilles, BRODIN Marc, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier,
GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles, LEMAIRE Franck

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Audrey DARET, Katia REYES et Pascal MANSUY.

Pouvoirs :

Audrey DARET donne pouvoir à Lahcen MIRI,
Katia REYES donne pouvoir à Sandrine GAUDEFROY,
Pascal MANSUY donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,


Martine BRESON et Didier FORTIER sont désignés assesseurs,
Corinne HERBLOT est élue secrétaire de séance.

Murielle GIVRY et Véronique BENTZ forment le personnel administratif.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROSELEUX, Maire, le Conseil Municipal a :

- Adopté à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2020,
- Décidé d'inscrire au budget primitif les crédits nécessaires au recrutement d'un directeur de cabinet,
- Modifié le tableau des effectifs communaux,
- Voté le budget primitif 2020,
- Voté les taux de foncières (bâti et non bâti) pour l'année 2020,
- Voté les subventions aux associations féroises pour l'année 2020,
- Décidé de contracter un emprunt avec le crédit agricole du Nord-est pour la maison de santé,
- Attribué les marchés de travaux pour les travaux d'aménagement de la maison de santé,

- Fixé, à l'unanimité, le montant des loyers qui sera demandé aux professionnels de santé qui intégreront la maison de santé
 - Autorisé l'indemnisation des personnels administratifs ayant procédé à la mise sous pli de la propagande électorale lors des élections du 15 mars 2020,
 - Décidé de céder une parcelle communale à l'OPAL en vue de la construction de logements à destination de la population sénioire,
 - Sollicité la Direction des Affaires Culturelles de Picardie et le Conseil Départemental de l'Aisne, pour une participation financière dans le cadre de la réfection d'un tableau à l'église,
 - Constitué la commission communale des impôts directs,
 - Dénommé une rue dans le quartier des grands prés,
 - Souhaité baptiser un espace public au nom de René RAVEL; ancien adjoint, décédé en décembre dernier.
-
- La séance est levée à 19 h 45.



Le Maire,
Jean-Paul ROSELEUX